rieur de la construction, il perdit pied et tomba à la renverse, dans le vide.

On alla quérir M. le docteur Butruille, qui constata plusieurs contusions dans la région vertébrale. Les blessures ne semblent pas présenter de gravité.

Dusart est retourné à pied à son logement.

Il habite Rames (Belgique), et il est âgé de 23 ans.

Tentative de suicide d'une jeune fille, à Croix. — Une jeune fille de 17 ans, Mlle X..., de Croix, a tenté de mettre fin à ses jours en se pendant vendredi dans sa chambre.

Le père de la jeune fille est arrivé à temps pour couper la corde.

Mlle X... ne jouissait plus, depuis quelques jours, parait-il, de toutes ses facultés mentales.

Son état est relativement satisfaisant.

Un habitant de la rue de Magenta, inculpé de n'avoir comme moyens d'existence que l'inconduite de certaine femme, a été arrêté et conduit à Lille samedi.

Interdit. — Le territoire de Roubaix est interdit à Pierre E..., qui habite depuis quelque temps Armentières.

Pierre E... se souciant peu de l'interdit, s'en vint, vendredi, chez son beau-père, M. Frédéric B... marchand de charbons, demeurant rue Christophe-Colomb.

Il y brisa des meubles, cassa de la vaisselle, enfin, fit tant et si bien que des agents l'entendirent et l'emmenèrent au poste de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

Chemin-faisant, Pierre opposa une résistance très vive aux agents, vis-à-vis de la rue de la Guinguette.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

L'« Union des Travailleurs ». — *Anniversaire du concours de Melun.* — MM. les Sociétaires sont priés de se rendre au local de la Société, le dimanche 27 mai, à 3 h. 1|2 pour sortie. Tenue de rigueur. Le soir, à 7 heures, un banquet aura lieu pour les membres de la société, au siège.

Société de consommation de Roubaix. — Prix du pain : Gruau, 3 livres, 0,55 ; Blanc, 3 livres, 0,50 ; Ménage, 4 livres, 0,55.

Hem. — C'est dimanche et lundi prochains qu'auront lieu les deux carrousels annuels au bénéfice des pauvres.

Cette fête, qui est donnée sur la place de la commune, attire chaque année beaucoup de cavaliers et de curieux.

Ce carrousel est le premier et le plus ancien du pays. Sa création remonte à 1853.

On annonce pour le lundi diverses surprises les unes plus drôles que les autres.

Nous sommes heureux d'apprendre aux promeneurs que le Parc de Barbieux va leur offrir un attrait nouveau. Le *Clos des Lilas* situé près le kiosque de la musique, renferme des guinguettes, balançoires et jeux de toutes espèces; on y trouvera, *à des prix modérés*, du lait, des viandes froides, les boissons glacées de toute nature.

Nous sommes persuadés que cette innovation sera appréciée par le public comme elle mérite de l'être. 32803—17233

FILS DE BELGES. — Vient de paraître : la convention conclue entre la France et la Belgique pour mettre fin aux difficultés résultant de l'application des lois qui règlent le *service militaire* dans les deux pays. En vente, librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve à Roubaix, et 42, rue des Poutrains, à Tourcoing.

TOURCOING

Une adjudication aura lieu à l'Hôtel-de-Ville le jeudi 14 juin prochain, pour la construction d'une maison destinée à l'instituteur titulaire de l'école de la Croix-Rouge et d'un préau couvert. La dépense s'élève à environ 25,000 fr.

Une série d'accidents. — Un petit garçon de 3 ans et demi, Noël Bonte, dont les parents habitent rue des Bons-Enfants, s'est fracturé l'avant-bras droit, en tombant d'un tas de balles de laines en déchargement, place Thiers.

Un ouvrier maçon, Léopold Keups, au service de M. A. Masquilier a été pris entre deux tombereaux chargés de mortier ; il a eu la poitrine comprimée, mais on espère qu'il n'y a pas eu de lésions internes et que l'ouvrier pourra promptement reprendre son travail.

Enfin, vendredi matin, rue de l'Abattoir, un domestique conduisant un chariot chargé de laines a failli être décapité par la roue de ce chariot. Il était assis près du timon, un choc le précipita sur le sol et la roue allait lui écraser la tête quand un passant arrêta le cheval.

Après avoir reçu quelques soins, le blessé put continuer sa route.

L'enfant brûlé par l'eau bouillante, à la suite de l'accident que nous avons relaté hier, a succombé, vendredi matin, à ses blessures. Noël Bonte ainsi s'appelait le pauvre enfant, n'avait que 3 ans et 1|2.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LILLE

Un projet utile. — M. Déjardin-Verkinder, député du Nord, a déposé hier sur le bureau de la Chambre une proposition de loi portant organisation de l'assistance publique dans les campagnes par la création d'hôpitaux et d'hospices cantonaux.

Cette question a été souvent portée devant les Chambres françaises sans être résolue. M. de Melun prit, il y a quelque quarante ans, l'initiative d'un projet de ce genre. Puis, M. Lestourgie sous l'Assemblée nationale et enfin M. Robert sous la précédente législature proposèrent des solutions à ce si intéressant problème social.

M. Déjardin demande à l'impôt les ressources nécessaires aux établissements dont il propose la création.

Voici l'analyse du projet :

« M. Déjardin autorise les communes à se constituer en syndicats cantonaux pour la création et l'entretien d'hôpitaux est d'hospices.

» La personnalité civile est accordée à ces établissements qui par ce seul fait bénéficieront de dispositions charitables que les hôpitaux des villes ont pu seuls jusqu'ici recevoir.

» Jusqu'au jour où ces nouveaux asiles de la souffrance et de la misère se trouveront dotés de ressources propres, suffisantes, il sera pourvu aux dépenses de leur entretien, au moyen d'une imposition prélevée, un cinquième sur l'impôt foncier, deux cinquièmes sur l'impôt mobilier et le reste à la charge du rôle des patentes.

» Les caisses d'épargne seront autorisées à avancer des fonds de roulement à ces établissements. »

La proposition de notre député est intéressante à plus d'un titre ; outre qu'elle pourvoit à une véritable lacune de notre législation charitable, elle crée une forte autonomie cantonale analogue à celle qui a rendu en Allemagne de si grands services, et elle accroît dans une large mesure les attributions des conseillers généraux.

Un sermon de charité sera prêché, à la Basilique de Notre Dame de la Treille, le dimanche 27 mai à 4 heures, par M. l'abbé Fichaux, directeur au Collège de Tourcoing en faveur des Ecoles libres de Notre-Dame de Consolation (Vauban) et sera suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Les fêtes de Lille. — La fête communale de Lille aura lieu cette année, les dimanche 10 et lundi 11 juin. Le programme des fêtes, outre les jeux ordinaires, comprend un festival d'harmonies et fanfares, offert aux sociétés étrangères à la ville le dimanche 10, de deux à six heures, et un festival de chœurs, harmonies et fanfares offert aux sociétés lilloises, le lundi 11, de deux à six heures.

Le départ du commandant Blanc. Nous avons annoncé la promotion de M. le commandant Blanc du 16e bataillon de chasseurs à pied, au grade de lieutenant-colonel dans un régiment d'infanterie de ligne.

Avant son départ, M. le commandant Blanc a réuni ses hommes en tenue de campagne sur la plaine de Ronchin et les a fait photographier, afin de pouvoir emporter un souvenir de ses chers « petits vitriers » de Lille.

Dans la soirée, les officiers du bataillon ont offert un punch à leur ancien chef de corps. Vers minuit, ils l'ont reconduit à son domicile, rue Nationale.

Ces témoignages de sympathie sont la preuve la plus éclatante de la popularité que le commandant Blanc avait su acquérir, tant auprès des hommes que des officiers.

Société des sauveteurs du Nord. — Dimanche 27 mai, aura lieu la fête annuelle des sauveteurs du Nord.

A midi précis, messe en musique à l'église Saint-Maurice. *L'Harmonie de Lille* prêtera son excellent concours à cette solennité.

A trois heures et demie précises, à l'hôtel du Maisniel, rue des Jardins, près de la place aux Bleuets, assemblée générale à laquelle la *Fanfare du Nord* prêtera son concours.

A cinq heures et demie très précises, le banquet traditionnel.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 25 mai 1888

Le 22 mai dernier, le plus grand nombre des ouvriers de la filature Valentin Flipo, à Tourcoing, abandonnaient subitement leur travail, à la suite du renvoi de deux contre maîtres.

Un ouvrier, Schurrèle était resté à l'atelier. Un de ses compagnons, D'Hooghe, vint le trouver et le somma de quitter l'usine. « Si tu continues à travailler, dit-il, je te casse la g... »

Quelques minutes après, un autre ouvrier, le sieur Borgier le saisit à la gorge en le menaçant de l'étrangler. Poursuivis pour entraves à la liberté du travail, Dhooghe et Borgier sont condamnés le premier à 6 jours et le second à 15 jours de prison.

Deux amis, Jean Vercruysse et Victor Coo avaient fêté joyeusement le baptême de l'enfant de l'un d'eux.

Ils dansaient sur la place de Roubaix ; rappelés à l'ordre par un agent, ils traitèrent ce dernier d'imbécile.

Conduit au poste, Vercruysse déclara regretter amèrement le mouvement de vivacité auquel il venait de céder. Ses antécédents sont bons ; il n'a jamais été condamné.

Le tribunal condamne Vercruysse à 1 mois de prison et Coo à 3 mois.

Polydore Ocket avait été condamné à 1 mois, pour bris de clôture; trouvant, sans doute, sa condamnation exagérée, il s'est mis à insulter le tribunal ; celui-ci lui a octroyé alors deux ans de prison. MAITRE X...

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 25 mai 1888.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Je vous serais très reconnaissant de faire insérer dans votre prochain numéro le fait suivant : Mercredi dernier, vers 6 h. 1|2 du matin, après que ma femme venait d'allumer la cuisinière, la maison s'étant remplie de fumée, pour la faire dissiper, un de mes enfants ouvrit la porte de la rue, quand mon petit chien (pour lequel je paie la taxe) profita de cette occasion et à mon insu pour aller sur le seuil.

Un agent se présente immédiatement et me dresse une contravention ; il faut avouer qu'il y a vraiment exagération dans cette manière de procéder, ce n'est ni plus ni moins que révoltant, absurde et injuste de faire payer une amende à quelqu'un qui n'a en somme rien fait pour la mériter.

Agréez, monsieur le directeur, tous mes remerciements anticipés. J. STOOPS,
130, rue St Jean.

Monsieur le directeur
du *Journal de Roubaix*,

Deux déplorables accidents se sont produits successivement à deux jours d'intervalle dans des bâtiments en construction, rue Pierre Motte; chaque semaine malheureusement vous avez à enregistrer ces sortes de malheurs ; on en parle un jour ou deux et après cela c'est fini; d'autres pauvres ouvriers montent au travail, tombent également à leur tour et à dix on fait une croix.

N'y aurait-il pas un moyen pour prévenir de tels dangers ? L'administration municipale ne pourrait-elle pas exiger des entrepreneurs qu'ils fixent un « réau » sous chaque échafaudage, dans le cas où ces hardis travailleurs feraient une chute? Si l'administration est impuissante, que MM. les entrepreneurs le fassent d'eux-mêmes ; la vie d'un homme vaut bien la dépense de ce filet.

On a fait d'autres dépenses et d'autres efforts quand on a retiré du puits de Blanchefasse le cadavre de l'infortuné Dutilleux !...

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations respectueuses. *Un ami de l'humanité.*

Roubaix, le 19 mai 1888.

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*,

J'ai lu dans votre journal du 15 mai sous la rubrique « *Chronique du tir* » ; que la Société du tir National de Tourcoing avait décidé d'ouvrir un cours gratuit d'instruction militaire et de tir à l'arme de guerre pour les jeunes gens.

Je suis étonné que Roubaix se soit laissé devancer et n'ait pas eu déjà cette idée vraiment patriotique puisque d'autres villes ont aussi des tirs gratuits.

Il existe à Roubaix beaucoup de jeunes gens, dont le désir serait de s'exercer au tir, mais leurs ressources les en empêchent et cependant la plupart seraient appelés à faire de vrais tireurs.

En espérant que ces quelques lignes que je vous prie d'insérer dans un de vos numéros donneront une bonne idée à qui de droit, veuillez recevoir, Monsieur le Rédacteur, mes sincères salutations.
C. T.

PETITE CORRESPONDANCE

C. T. — Votre lettre paraîtra demain.

E. P. F. — Pour connaître les formalités qu'exige cette dispense, adressez-vous à M. le commandant du bureau de recrutement, rue de Thionville, à Lille.

NORD

UN PARRICIDE A ANNŒULIN. — UNE BELLE-MÈRE ASSOMMÉE PAR SON GENDRE. — Jeudi, vers huit heures du soir, Emile Gelée, tailleur d'habits, rentrait chez lui complètement ivre.

Une discussion ayant éclaté entre sa belle-mère et lui, il saisit un objet contondant et en porta d'énormes coups sur le crâne de la malheureuse femme qui s'affaissa en criant au secours.

Le garde-champêtre, Jean-Baptiste Genty aidé de plusieurs voisins parvint à mettre le forcené en état d'arrestation.

Sur le parcours de la maison à la mairie le parricide resta calme, mais au moment d'être renfermé il se rebella, jeta par terre le garde-champêtre et le saisissant vivement à la gorge chercha à l'étrangler.

Aux appels de l'agent de l'autorité on accourut lui porter main forte et Gelée put être mis en sûreté, en attendant d'être transféré à la maison d'arrêt de Lille.

Dans la visite qu'on lui a fait subir, on a trouvé ses poches remplies de cailloux.

La victime est dans un état très grave ; on craint qu'elle ne succombe à ses blessures.

UNE VACHE FURIEUSE A CROCHTE. — *Trois victimes.*—Un affreux malheur s'est produit mercredi après-midi, à Crochte. La dame Depaepe, traversait une pâture ou paissaient plusieurs vaches ; elle était accompagnée par sa petite fille, âgée de 11 ans, et un petit garçon, âgé de 5 ans. Tout-à-coup : sans que l'on pût s'en douter, une des vaches devint furieuse et renversa le jeune Depaepe, qui fut piétiné.

L'animal en furie, tourna ensuite sa colère contre la mère, qui essayait de défendre son enfant en frappant la bête avec une hore, qu'elle avait en mains, la malheureuse, reçut dans le bas-ventre un furieux coup de corne qui lui fit une forte blessure. La vache, continuant sa triste besogne, envoya alors le jeune Depaepe, d'un coup de cornes, à dix mètres et lui cassa une jambe.

Un quart d'heure plus tard, des passants aperçurent les trois victimes, étendues sans connaissance sur l'herbe et ils leur portèrent secours.

L'état des deux enfants est assez satisfaisant, on a de sérieuses inquiétudes sur le sort de la mère.

Nos députés. — M. Félix Leroy, député du Nord, a été nommé membre de la commission pour l'examen du projet de loi portant approbation de la convention relative à l'échéance des mandats de poste entre la France et diverses colonies britanniques par l'intermédiaire du « post office » de Londres.

Fourmies.—La nouvelle municipalité a repris sa démission et se trouve par suite définitivement constituée. On s'attend à des orages au sein du Conseil à l'occasion de l'examen des comptes administratifs. A la suite de la campagne vigoureuse du *Courrier de Fourmies*, le premier adjoint, M. Deshons a dû donner sa démission; il est remplacé par M. Goury, républicain tolérant. M. Driguet, adjoint conservateur, arrivé bon premier aux élections, avec une majorité écrasante, conserve ses fonctions.

M. Bernier, maire, SOUVENT ABSENT, n'a cédé et gardé sa place que pour éviter au *Préfet* l'ennui et les périls d'une élection nouvelle, dont le succès était certain pour les conservateurs du *Comité Ouvrier*.

— Jeudi matin, un ouvrier de la rue St-Pierre, donnant depuis quelque temps des signes de dérangement d'esprit, s'est pendu dans son grenier. La corde ayant été coupée aussitôt, l'asphyxie n'était pas complète; mais cet infortuné rendant le sang par la bouche et par le nez se trouvait à l'agonie au moment où notre correspondant nous écrit.

Aniche. — Le 21 mai courant, deux demoiselles de l'école congréganiste promenaient leurs élèves à la campagne : elles furent rencontrées par six gamins de cette commune, le nommés Constant Hotiaux, 13 ans ; Léon Delaire, 12 ans; Eugène Lengiet, 11 ans ; Gustave Descamps, 8 ans ; et les frères jumaux Emile et Edmond Fontaine, 8 ans, qui tous leur jetèrent des pierres et les insultèrent. Plusieurs élèves ainsi que les maîtresses furent touchées; l'une d'elles eût son ombrelle percée. Cette scène ne dura pas moins de trois heures. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Les désastres en Islande. — *Nouveaux détails.* — Aucun nouveau sinistre n'est signalé aujourd'hui, mais on est sans nouvelles de plusieurs navires que nous ne citerons pas, rien n'étant venu confirmer leur perte.

La goëlette *Liare*, appartenant à M Macré, et le dougre *Léonie Emma*, armateur M. Pourre, avaient chacun à leur bord un homme malade; les deux marins ont été transférés sur le navire de l'Etat *Château-Renault*.

La goëlette *Schotter-Hoff*, qui avait perdu onze hommes ainsi que nous l'avons signalé, a été remorqué dans la baie des îles Westman, par la goëlette *Victoire*.

La goelette *Isabelle*, appartenant à M. Beck, a éprouvé des avaries à sa voilure et à sa mâture.

Les goëlettes *Virginie* et *Mouette* ont été rencontrées au commencement de mai; tout allait bien à bord.

La goëlette *Marguerite* est entrée en relâche dans une baie des îles Feroë avec de légères avaries; ce navire avait en cale 210 tonnes morue le 10 mai.

La goëlette *Victoire*, capitaine Doublecourt, est entrée à Reyjavick le 12 mai ayant perdu la plus grande partie de ses voiles, ce navire avait 182 tonnes de morues.

La goëlette *Alerte*, capitaine Turbot, est également entrée en relâche dans la capitale de l'Islande, avec de sérieuses avaries.

La nouvelle de la perte de la goëlette *Marie*, de Boulogne est démentie; l'armateur n'a reçu aucun détail à ce sujet.

Les sept hommes qui restent de l'équipage de la goëlette *Schotter-Hof* étaient tellement démoralisés à leur débarquement, qu'ils ont obtenu du consul français et du commandant de la station, de retourner en France par le paquebot qui vient d'arriver à Leith. Huit naufragés de la *Marie-Valentine* et le capitaine Vanpouille de la *Charmante* les ont remplacés à bord de leur navire, qui est reparti d'Islande le 20 mai.

PAS-DE-CALAIS

Les obsèques de Mme Robertine de Baillencourt — Hier matin ont eu lieu, à Arras, devant une assistance fort nombreuse, les funérailles de Mme Robertine de Baillencourt, veuve de M. Eugène Le Gentil.

Cette vénérable dame, dont l'ardente et bienveillante charité perpétuera le souvenir, était mère de M. Joseph Le Gentil, d'Hauteville, et Gaston Le Gentil, d'Avesnes-le-Comte, et belle-mère de M. Vasselle, notaire honoraire.

L'inhumation a eu lieu dans la sépulture de famille à Arleux-en-Gohelle.

Un empoisonnement par les crevettes s'est produit ces jours derniers à Montreuil-sur-Mer. Une famille avait fait, d'un plat de crevettes, son repas du soir. Quelques heures après, trois personnes furent prises de coliques et présentèrent tous les symptômes d'un empoisonnement. Le docteur Hallette fut appelé; grâce à des vomitifs énergiques, il mit bientôt hors de danger deux des malades; mais le troisième est encore gravement indisposé. Aussi, l'opinion publique à Montreuil, réclame-t-elle de l'administration, une surveillance rigoureuse des denrées mises en vente.

BELGIQUE

Mouscron. — Dimanche prochain se célèbre la kermesse de Luingne; cette fête, la première du canton, attire toujours un grand nombre de promeneurs.

Le lundi suivant un grand carrousel sera donné dans la même commune.

Les élections provinciales. — C'est dimanche prochain que les électeurs provinciaux seront appelés à choisir leurs mandataires. Cette élection se présente sous des auspices très favorables pour le parti conservateur. Les conseillers provinciaux dont le mandat expire cette année ont été élus en 1884, à la veille de la grande débâcle du parti libéral, alors que les résultats du scrutin avaient indiqué d'une manière significative que le sentiment public n'était plus favorable aux libéraux.

Ceux-ci ont subi, il y a quatre ans, sur le terrain provincial, des échecs sensibles et imprévus et dans les cantons où leur suprématie s'était toujours affirmée de la façon la plus indiscutable, leur majorité électorale avait été réduite à presque rien.

Aujourd'hui, la situation est la même. Les conservateurs ont acquis,— et ce, pour longtemps,— la confiance du pays, grâce à la politique d'apaisement qu'ils ont suivie, aux budgets si parfaitement équilibrés, aux impôts abolis, aux lois sociales élaborées, grâce enfin à cette politique de justice qui a rendu le calme après les terribles luttes scolaires. L'enseignement libre contribuera, pour une large part, au succès des conservateurs, car il a formé le plus grand nombre des capacitaires.

Les socialistes luttent en beaucoup d'endroits à Gand et à Anvers notamment où — fait regrettable — les conservateurs abandonnent, sans coup férir, les sièges qu'ils ont obtenus il y a quatre ans.

Les libéraux luttent presque partout ; ils ne présenteront pas de candidats dans les campagnes flamandes qui sont définitivement acquises au parti conservateur.

La situation est donc excellente ; elle indique que l'opinion publique est conservatrice et qu'on peut attendre avec confiance le verdict que va rendre le corps électoral.

Acte de courage d'un curé. — Jeudi, les chevaux des enfants Van de Steene à Aertrycke, prenaient le mors aux dents.

M. le curé D'Heygere, en présence du danger que courait le conducteur, saisit les guides des chevaux et se laissa traîner sur un parcours de quelques mètres. Cet acte courageux a sauvé le conducteur qui n'a reçu que quelques contusions aux mains.

Les tabacs. — Le *Moniteur* publie la loi apportant des modifications à quelques dispositions de la législation sur les tabacs.

On sait qu'en vertu de cette loi les tabacs indigènes ne sont plus passibles que d'un droit d'accise qui sera perçu à raison de *1 centime et demi* par plant de tabac.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* —*Déclarations de naissances du 25 mai.* — Jean-Baptiste Velghe, rue des Anges, 60.— Céline Loridan, rue du Tilleul, 52. — Marie Meaux, rue de Flandre, 60. — Alphonse Aelbrecht, rue Philippe-le-Bon, 13. — Aimé Delnaisse, rue Blanchemaille, Hôtel-Dieu. — Richard Boutinck, rue de l'Epeule, 119. — Marie Meersman, rue Pellart, cour Lefebvre, 2. — *Déclarations de décès du 25 mai.* — Ange Ridelle, 47 ans, fileur, rue de Toulouse, 20 — Jules Terryn, 39 ans, tisserand, rue de la Guinguette, Grande cour Duhamel, 7. — Descamps, présenté sans vie, rue des Parvenus, 43. — Jean Creton, 33 ans, tailleur de pierres, Hôtel-Dieu — Jean Pontier, 56 ans, apprêteur, Hôtel-Dieu.—Théophile Truyan, 57 ans cordonnier, rue Marquisat, 18. — Auguste Deduytsche, 4 mois, rue de la Guinguette, cour Tiberghien. — François Malghem, 65 ans, journalier, rue de la Vigne, cour Duchatelet. — Henri Nuttin, 7 mois, rue d'Inkermann, 10. — Julia Turpin, 3 mois, rue de la Barbe d'Or, cour Vandebulcke, 6. — Arthur Onraedt, 1 an, rue de la Perche, fort Sioen, 3.

TOURCOING — *Déclarations de naissances du 25 mai* — Emile Lepoutre, au Blanc-Seau — Albert Devoghelaere, rue de la Cloche. — *Déclarations de décès du 25 mai.* — Camille Vergotte, 3 ans 6 mois, rue de l'Amidonnerie — Noël Bonte, 3 ans 6 mois, rue du Clinquet. — Jean-Baptiste Leplat, 46 ans 3 mois, cardeuse, Hôpital Civil. — Marie Vercambre, 3 mois, rue Fin de la Guerre.

LINSELLES. — *Déclaration de naissance du 18 au 25 mai.* — Charles Delbecq, la Bassée. — Angèle Lambrecht, la Vignette. — Marie Wattel, le Gavre. — Antoinette Sigier, le Biston. — Henri Blondeau, la Brasserie. — Marguerite Blondeau, la Bassée.

HEM. — *Déclarations de naissances du 7 au 24 mai* — Georges Laby, Civron. — Vincent Briffaut, Voisinage. — Janvier Destriez, Civron. — Emile Vandebrante, rue Poivrée. — Adèle Lallart, Petit-Lannoy. — Adéline Lallart, Petit-Lannoy. — Albert Leroy, rue Poivrée. — Jean Rohart, Petit Lannoy. — *Mariages.* — Jules Tricoit, 30 ans, menuisier, à Hem, et Clémence Desfontaines, 27 ans, à Hem. — Oscar Briffaut, 32 ans, maçon, et Julia Gauquié, 25 ans, modiste à Hem. — Gustave Gauquié, 29 ans, teinturier, et Céline Duquenne, 25 ans, journalière, à Hem — Charles Dillies, 26 ans, journalier, à Willems, et Florentine Lemaire, 24 ans, servante à Hem. — Jean Baptiste Leclercq, 23 ans, journalier à Hem, et Flore Fauvarque, 22 ans, journalière, à Hem. — Frédéric Verbauwede, 37 ans boucher à Warenghem, Belgique, et Nathalie Van Leyseele, 32 ans, tisserande, à Hem. — *Déclarations de décès du 7 au 24 mai.* — Pierre Courouble, 80 ans Citadelle. — Jules Descombe, 3 semaines, Petit-Lannoy. — Rosine Delcœuillerie, 47 ans, Petit-Lannoy. — Jeanne Leclercq, 5 mois, Trois-Baudets. — Louis Henneuse, 58 ans, Voisinage. — Jean Demarque, 4 mois, Petit-Lannoy. — Jean Dujardin, 1 mois.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille TRUYEN-LETELLIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Théophile-Jean TRUYEN, cordonnier, décédé à Roubaix, le 25 mai 1888, à l'âge de 58 ans et 1 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels qui auront lieu le dimanche 27 mai, à 4 heures 1|2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Marquisat 13.

Les amis et connaissances de la famille CRETON-DUPLESSIS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste-Aimable-Joseph CRETON, tailleur de pierres, décédé accidentellement à Roubaix, le 24 mai 1888, à l'âge de 33 ans et 2 mois, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le dimanche 27 courant, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à l'Hôtel-Dieu.

Les amis et connaissances de la famille NUTTIN-DEWISME qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Henri NUTTIN, décédé à Roubaix, le 15 mai 1888, à l'age de 8 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange solennels qui auront lieu le dimanche 27 courant, à 4 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, 10.

Les amis et connaissances de la famille BASTELEUS-VANHEULE qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-François BASTELEUS, décédé à Roubaix, le 25 mai 1888, dans sa 26e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 27 courant, à 4 heures 1|2, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Cadeau, 63, à 3 heures.

Les amis et connaissances de la famille BALLINGHIEN CARETTE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Raymond-Désiré BALLINGHIEN, veuf de Dame Héloïse CARETTE, décédé à Roubaix, le 25 mai 1888, dans sa 60e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 277 courant, à 9 heures, et aux Convoi et service Solennels, qui auront lieu le lundi 28 dudit mois, à 9 heures 1|2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. Les Vigiles, seront chantées le même jour, à 4 heures, — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Coq-Français, 11.

Les amis et connaissances de la famille ZWIEFEL-DEMEESTERE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Pauline DEMEESTERE, veuve en premières noces de M. Henri MARTHE, décédée à Roubaix, le 25 mai 1888 dans sa 57e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 28 mai à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le dimanche 27 dudit mois à 6 h. 1|2 — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Isabeau de Roubaix, 13.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 28 mai 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste L'HERNOULD, époux de Dame Sophie DELCOURT, décédé à Roubaix, le 4 mai 1887 dans sa 71e année, administré des Sacrements de notre mère la St-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint Joseph, à Roubaix, le lundi 28 mai 1888, à 8 heures 1|2 pour le repos de l'âme de Dame Pauline-Adolphine LACFAIT, veuve de M. Jacques DECONINCK, décédée à Roubaix, le 12 avril 1888, dans sa 60e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LES FAUX BILLETS

LES EMBARRAS DU COMMERCE

Paris, 25 mai. — Les billets faux qui se trouvent en circulation sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le déclare. Il parait même à peu près certain aujourd'hui que les faussaires ne se sont pas bornés aux séries de billet de cinq cents fr., mais qu'ils ont dû malheureusement fabriquer aussi des billets de cent francs et de mille francs.

Le bruit court, en effet, dans les grands établissements financiers, que la Banque a déjà reconnu de faux billets de mille francs, et, parmi ceux qui ont été saisis dans la dernière journée au commissariat du faubourg Montmartre, il en est trois qui portent les numéros de trois nouvelles séries. Le dessin en serait absolument parfait et la contrefaçon ne pourrait se reconnaitre qu'à l'épaisseur un peu plus forte du papier.

Le conseil de la Banque de France s'est réuni hier pour aviser aux mesures à prendre. Il n'est que temps, car la situation devient très grave pour cet établissement, qui persiste à refuser les remboursements : de leur côté, plusieurs Sociétés de crédit refusent déjà les billets de banque, ou tout au moins les font endosser aux clients qu'ils connaissent, et ces précautions entravent singulièrement toutes les transactions.

Le Crédit lyonnais n'accepte ni ne donne désormais du papier et il fait changer un million de francs à la Banque. Quant au bilan de la Banque de cette semaine, on constate déjà une diminution de 43 millions dans dans la circulation des billets.

Dans le public, la question des faux billets continue à préoccuper vivement l'opinion.

Bien des commerçants ont résolu, pour couper court à tout ennui ultérieur, de refuser impitoyablement tout billet de 500 fr.

Ceci a donné lieu déjà à divers incidents.

Un de nos correspondants, raconte un journal du matin, déclare qu'il va présenter un billet au guichet de la Banque et qu'il fera dresser par huissier protêt, faute de paiement, le billet étant une valeur à vue. Il assignera ensuite la Banque en déclaration de faillite.

Un autre dit qu'au moins, pour justifier ses prétentions, la Banque devrait faire exposer dans des cadres les deux types — billet vrai et billet faux — afin qu'on puisse se rendre compte de ne pas être volé.

Un troisième — commerçant connu — raconte le fait suivant, datant d'hier :

Il avait à toucher un bordereau à la poste. On lui a remis, rue Bonaparte, 3,000 francs en billets de 500 fr. Il a voulu les refuser; l'employé lui a répondu *qu'il n'en avait* pas le droit. M. X... a donc dû les accepter. Mais chez son banquier où il les a portés, on les a refusés, *même à titre de dépôt.*

On voit quelle gêne pour les affaires, déjà si peu faciles !

Enfin, un quatrième correspondant dit ceci :— Je vais chez un huissier retirer un effet de 150 fr. Je présente un billet de 500 fr. On me le refuse et on fait le protêt. Est-ce legal ?

Paris, 25 mai. — La Banque de France fait démentir l'information d'après laquelle on aurait reconnu l'existence de contrefaçon de billets de 1.000 francs.

Francfort-sur-le-Mein, 25 mai. — Dans les cercles financiers de Francfort, le bruit court que les faux billets de banque français de 500 francs ont été confectionnés en Allemagne par des Allemands.

Quelques-uns de ces billets ont été échangés dans diverses places, à Berlin, à Hambourg, à Francfort notamment, mais ont déjà dû prendre le chemin de la France où ils se trouvent entre les mains des correspondants tudesques.

Paris, 25. — Les trois faux billets saisis au commissariat de police du faubourg Montmartre, ont été reçus dans les cafés du boulevard, il y a une quinzaine de jours environ.

Un seul des garçons de café a pu donner le signalement complet et précis du consommateur qui lui avait remis ce billet. C'était un homme d'une trentaine d'années, blond, mis avec recherche, ayant l'accent anglais.

Il était entré à l'intérieur du café dans la soirée et avait donné en paiement d'une consommation le faux billet.

Le garçon lui rapporta quatre billets de cent francs, un de cinquante et le reste de la monnaie en pièces d'or.

« Ce qui m'a frappé, dit-il, c'est le peu de générosité de l'Anglais. »

Il avait lié conversation avec deux demi-mondaines qui lui demandaient de payer leurs consommations.

Mais, avec un flegme imperturbable, le gentleman empocha sa monnaie jusqu'au dernier sou et partit, restant sourd aux demandes de ses interlocutrices.

Le garçon d'un autre café donne un signalement à peu près semblable du consommateur qui lui a passé le faux billet et qui était installé à la terrasse, mais il ne l'a pas entendu parler assez pour distinguer son accent.

A la banque de France, ce matin, le nombre des personnes qui viennent faire des échanges de billets de cinq cents francs étant considérable, l'on a installé, dans la cour, des barres en bois mobile pour faire la queue ainsi qu'un service de gardiens de la paix.

Jusqu'à présent, les échanges ne peuvent avoir lieu qu'au siège central de la banque, rue Croix-des Petits-Champs.

Cependant pour les faciliter au public, on étudie à la Banque la question de savoir si l'on ne pourrait les autoriser dans les bureaux de quartier de Paris qui sont au nombre de huit.

Il est question également de laisser la caisse des échanges ouverte au public dimanche prochain.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

26 MAI 1812

LE ROI DE PRUSSE A DRESDE

La ville de Dresde offrit, dans le mois de mai 1812, un spectacle peut être unique dans l'histoire.

Pendant qu'il poussait vers la Russie, à laquelle il n'avait pas encore déclaré la guerre, les innombrables phalanges d'une armée de 600 000 hommes, composée de tous les peuples de l'Europe continentale, sauf les Espagnols, les Suédois et les Turcs, Napoléon s'était rendu lui-même à Dresde, avec un appareil que les souverains les plus magnifiques n'avaient jamais surpassé, traversant l'Allemagne au milieu d'une affluence inouïe des populations germaniques, chez qui la curiosité et l'admiration contre balançaient la haine, marchant la nuit sur des routes éclairées par de vastes bûchers, de sorte que l'émotion de la curiosité populaire produisit presque les empressements de l'amour et de la joie.

Il était entré le 16 mai à Dresde, où il avait été magnifiquement reçu par le bon roi de Saxe, son fidèle allié, et s'était vu entouré de tous les princes allemands accourus pour le complimenter.

Le lendemain, l'empereur et l'impératrice d'Autriche arrivèrent, apportant à leur fille et belle fille Marie Louise un présent qui fit beaucoup rire Napoléon, celui d'une généalogie trouvée par un érudit allemand, et dans laquelle il résultait que dans le moyen-âge les Bonaparte avaient régné à Trévise. Napoléon les reçut avec une courtoisie empressée, se plaisant à céder toujours le pas à son beau-père, et comblant de prévenances cet allié qui avait déjà fait promettre secrètement au Czar que le concours qu'il était obligé de prêter à son adversaire serait plus d'apparence que d'utilité.

Le roi de Prusse y vint lui-même compléter l'affluence des courtisans couronnés ; la démarche était dure, quoique depuis le mois de février il fût devenu, en vertu d'un traité formel, l'allié de Napoléon contre la Russie.

La situation de ce prince infortuné était bien douloureuse en effet ; son royaume, déjà terriblement réduit par le traité de Tilsitt, était absolument à la discrétion de l'empereur des Français ; ses provinces servaient de passage naturel au torrent armé qui s'écoulait vers la Russie, et si les troupes françaises s'y conduisaient bien, les contingents allemands en revanche y montraient trop souvent une véritable brutalité ; de plus, la nécessité d'assurer les derrières de l'armée une fois qu'elle serait entrée en Russie avait conduit Napoléon à faire occuper des villes et forteresses prussiennes par les Français à Berlin même et à Postdam, le pauvre monarque se trouvait sous le canon de son allié.

Il n'en vint pas moins à Dresde, où il arriva le 26 mai, triste et résigné; il fut reçu avec les égards dûs à son respectable caractère, mais si les prévenances et les attentions de son redoutable vainqueur parvinrent à ramener dans son esprit quelque sérénité, elles ne purent lui épargner l'amertume de savoir, quand le maître n'était pas là, négligé par tous ces princes qui se pressaient autour de la toute puissance, et que le spectacle de son malheur éloignait. Il présenta son fils à Napoléon, et le lui offrit comme aide de camp dans la campagne qui allait commencer.

Nul ne pensait alors que c'était là le dernier éclat de la gloire prodigieuse de Napoléon; l'empereur marchait à sa perte; là bas, au fond de la Russie, il allait chercher la défaite, cette immense armée qu'il entraînait, il devait l'y laisser à peu près tout entière, il devait repasser lui même à Dresde, seul et fugitif, six mois après, et voir se retourner contre lui, au jour du malheur, sauf le roi de Saxe, tous ces princes qui l'entouraient de leur soumission et de leurs respects.

TRIBUNAUX

DEUX MÈRES POUR UN ENFANT

Nous avons, l'an passé, donné l'exposé d'un procès qui venait de s'engager devant le tribunal civil de Toulouse entre deux demi mondaines.

La demanderesse, Mlle Julie Delga, soutenait avoir mis au monde, il y a six ans, un enfant du sexe masculin, l'avoir remis à une sage-femme, Mme Gironce, qui l'avait porté chez Mlle Philomène Sicard. Celle-ci, dans un but qu'on n'est point parvenu à préciser, le déclara à l'état-civil sous son propre nom, le fit passer pour son fils et l'a élevé jusqu'ici comme tel.

Or, Julie Delga, qui parait-il, se débarrassa avec assez de désinvolture de l'enfant à sa naissance, est venue, quelques années après, le réclamer à Philomène Sicard, qui n'a pas voulu s'en séparer soutenant qu'il était bien à elle.

De là le procès.

Cette singulière affaire vient de recevoir sa solution.

L'enfant ressemble beaucoup à Julie Delga. C'est peut-être dans cette ressemblance que la première chambre civile du tribunal de Toulouse à puiser la raison de décider.

Julie Delga a été reconnue pour la véritable mère.

En conséquence, Philomène Sicard a été condamnée à lui restituer son enfant dans le délai de huit jours, sous peine de 50 francs de dommages par chaque jour de retard.

Là ne se terminera peut-être pas cette affaire. « Le bruit court, en effet, dit la *Dépêche*, que la femme Sicard serait fermement résolue à soustraire l'enfant, par tous les moyens possibles, aux recherches de sa mère. »

BIBLIOGRAPHIE

THÉORIE ET PRATIQUE DU CHANT GRÉGORIEN : *Manuel à l'usage des séminaires, des écoles normales et des maîtrises*, par Dom Ambroise Kienle, *moine bénédictin de la congrégation de Beuron; traduit de l'allemand par* Dom Laurent Janssens, *de l'abbaye de Maredsous, de la même congrégation.* — Desclée, Lefebvre et Ce, *éditeurs pontificaux, avenue de Maire, Tournai (Belgique).*

Dès l'apparition de ce livre, tous les musicologues applaudiront à l'œuvre de Dom Ambroise Kienle. Dans la *Musica sacra* M. le chanoine Van Damme écrivait au mois de mars 1885, que « de toutes les » méthodes élémentaires, celle des Bénédictins de » Beuron était la meilleure. On est étonné, ajoutait » le savant chanoine, de voir la quantité de notions » que l'auteur a su faire entrer dans un cadre si restreint. »

« Le lecteur y trouvera le résumé et la quintessence de tout ce qu'on a écrit de mieux sur la matière dans ces dernières années. Une autre qualité » et un avantage précieux de ce livre, c'est qu'en initiant l'élève à la connaissance du chant de l'Eglise, » il en inspire aussi l'estime et l'amour. »

Depuis les principes généraux du maniement de la voix humaine jusqu'aux nuances les plus délicates qui caractérisent l'interprétation des mélodies grégoriennes les plus ornées, le Manuel embrasse tout ce qui est requis pour former un chantre parfait. L'auteur montre une sûreté de technique et un sentiment esthétique qui s'allient à l'érudition la plus attrayante. De nombreuses mélodies antiphonales sont reproduites et concourent à justifier les théories de l'auteur.

« Riche et complet au point de vue de la matière, » le Manuel de Dom Kienle est en outre, plein d'attrait au point de vue de la forme. C'est un moine » voué à la louange divine qui nous initie *con amore* » à l'art sublime qui fait le bonheur de sa vie; c'est » en outre une âme poétique, qui trouve, sans jamais » les chercher, des accents pleins d'images et de chaleur pour transmettre aux autres le feu sacré de » l'art dans sa plus complète expression : la parole » inspirée des prières liturgiques traduite dans une » langue musicale, elle aussi inspirée. »

Le savant traducteur, Dom Laurent Janssens, a su accomoder le texte original aux exigences de la langue française. La vigueur du style et la délicatesse des idées du P. Kienle se retrouvent dans cette interprétation magistrale. Rien n'a été négligé au point de vue typographique. Nous ne pouvons, sous ce rapport, faire un meilleur éloge de l'ouvrage qu'en disant qu'il forme un des plus jolis volumes sortis des presses artistiques de la Société Saint-Jean l'Evangéliste. *Le Monde*, 24 avril 1888.

HIPPODROME DE ROUBAIX, boulevard Gambetta. — CIRQUE FANNY LEHMANN. — Samedi 26 mai 1888. — Grande représentation à huit heures et demie du soir, avec le concours de tous les artistes de la troupe. — Mlle Fanny Lehmann montera en haute école et présentera ses chevaux en liberté. — L'incomparable cheval de feu, présenté par M. Wolff. — Zœa — Zœa — Zœa. — L'indienne peau rouge Zenobia. — Les Beni-Zoug Zoug. — L'hercule Caccetta. — Les Nommy's, dans leurs surprenants exercices à la coupole de l'Hippodrome. — M. et Mme Kerwitch, dans les travail gracieux aux anneaux. — Grand succès à sensation : « Les Angely. — Nombreux intermèdes par tous les clowns et l'incomparable AUGUSTE.

Prix des places : Loges et fauteuils, 3 fr. — Pourtours, 2 fr. — Premières galeries, 1 fr. 25 — Deuxièmes galeries, 0,60 c. — Le bureau de location est ouvert tous les jours, à l'Hippodrome, de 9 heures à 5 heures.

DIPLOME D'HONNEUR ET MEDAILLE D'OR BOULOGNE 1887 — Maison fondée en 1881
ROUSSEAUX
Dentiste breveté S. G. D. G.
37, rue du Collège, Roubaix
Réparations de pièces cassées dans le plus bref délai. 16220

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom
16975

Maison A. BOUTRY
36, rue de l'Espérance, Roubaix
ENTREPRISE
de TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
Spécialement :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
Terrassements pour nivellements avec grand matériel
FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

CHLOROSE, ANÉMIE, PALES COULEURS
Appauvrissement du Sang
FER BRAVAIS
Le meilleur et le plus actif de tous les ferrugineux
Dépôt dans la plupart des Pharmacies

SANTÉ ET LONGÉVITÉ
sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres
Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, tartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Rapport du docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, — la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux phthisiques, étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

Elle prolonge la vie humaine de 20 à 30 ans.

Le pape Pie IX nous en fournit le plus illustre des exemples; s'il est le seul Pontife ayant occupé le Saint-Siège plus longtemps que Saint-Pierre lui-même, s'il conserva la santé jusqu'à un âge extrêmement avancé, c'est, nous apprend le correspondant, à Rome, de la *Gazette du Midi*, de Marseille, « que Sa Sainteté prenait à chaque « repas une assiettée de Revalescière. »

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites : 1|4 kil., 2 fr. 25; 1|3 k., 4 fr.; 1 kil 7 fr.; 2 kil. 1|2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr ; soit environ 20 c. le repas. 41 ans de succès; 100,000 cures authentiques. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. En boites de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS » à 4 fr. et 7 fr. Envoi *franco* contre mandat-poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Ce (limited), 8, rue Castiglione, à Paris. 15228

BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 mai. — La hausse du Foncier s'accentue et prend aujourd'hui des proportions remarquables. Le progrès depuis hier n'est pas moindre de 20 francs Le dernier cours est 1465. Les fonds étrangers sont aussi en reprise considérable. L'Italien finit à 98 francs. L'Extérieur est à 69 3|4, le Hongrois tout près de 79 francs.

Nos rentes un peu faibles au début, ont fini par participer au mouvement général et la clôture est très bonne. Le 3 0|0 est à 82.90, le 4 1|2, 105 72. Le Suez est à 2180. Les réalisations ont encore pesé sur les cours du Panama.

La commission du Sénat tient à s'entourer de tous les renseignements les plus sérieux avant de présenter son rapport Cette enquête ne peut qu'être favorable à l'œuvre de M. de Lesseps et la hausse reprendra promptement son essor. Le Panama clôture à 380. Les Métaux sont faibles à 795. Le Rio reste à 507. le Tharsis 131. Les valeurs ottomanes sont fermes, mais sans changements. Le taxe est à 14 35, la Banque 523.

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX

Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve 17